



HAL
open science

Que faire du parti vert français ?

Vanessa Jérôme

► **To cite this version:**

Vanessa Jérôme. Que faire du parti vert français?. Éditions du Croquant. Que faire des partis politiques?, pp.97-112, 2019. halshs-02311030

HAL Id: halshs-02311030

<https://shs.hal.science/halshs-02311030>

Submitted on 14 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Que faire du parti vert français ?

Par Vanessa Jérôme, politiste, LabEx Tepsis-EHESS/CESSP

Europe Écologie-Les Verts (EELV) a adopté, lors de son conseil fédéral des 9 et 10 septembre 2017¹, une motion décidant de l'organisation d'« Assises de l'écologie et des solidarités ». Conduites en parallèle des réflexions sur les élections européennes de 2019², elles doivent déboucher, à l'automne 2018, sur la création d'un nouveau « mouvement politique »³. Inscrite dans un contexte à la fois ancien et renouvelé de critiques envers les partis politiques⁴ – qui ne seraient plus seulement pervertis sous les effets combinés de la professionnalisation et de l'exercice du pouvoir mais inutiles, voire obsolètes – cette nouvelle mue est motivée par une série d'échecs et de difficultés qui ont laissé le parti vert français relativement exsangue.

Pour la première fois depuis la mythique présence de René Dumont à l'élection présidentielle en 1974, les écologistes n'ont pas présenté de candidat en 2017. Privés de ministères depuis 2014 et de groupes parlementaires autonomes depuis 2016, ils ne comptent, par ailleurs, plus qu'un petit millier d'élus locaux. Dépassant rarement l'étiage des 8 000 à 10 000 personnes, si l'on excepte quelques pics – notamment en décembre 2011 où l'on en comptait, après la transformation des Verts en EELV⁵, plus de 16 450 – le nombre des adhérents à jour de cotisation est tombé cette année à moins de 5 000. Quant aux coopérateurs, supposément plus de 18 900 quelques mois après la création de ce statut en 2010⁶, ils sont désormais moins de 400. Ces évolutions ont logiquement fragilisé la situation financière du parti. La direction, privée de fonds publics et d'apports en cotisations, a dû licencier la plupart des permanents et vendre le siège, acquis en 2003, pour apurer les dettes⁷. Enfin, si les militants contribuent depuis de longues années déjà à la prise de conscience des effets délétères de ce que d'aucuns qualifient de « développement » ou de « progrès », et si les élus, même minoritaires dans les majorités, sont parvenus à écologiser bon nombre de politiques publiques locales, EELV n'a pas réussi à monopoliser la représentation de l'écologie dans le champ politique⁸. Cantonné au statut paradoxal de « petit » parti « de gouvernement », le parti vert est particulièrement vulnérable aux OPA politiques à l'heure où chacun peut se dire écologiste sans avoir rompu, ou seulement de manière cosmétique, avec les comportements prédateurs en ressources naturelles et humaines qui obèrent toute chance de survie digne de l'humanité sur une planète préservée.

¹ Le Conseil fédéral est le « parlement » d'EELV. Composé de 240 membres élus pour trois ans, il se réunit environ cinq fois dans l'année pour définir les orientations politiques du mouvement.

² À l'heure où nous écrivons ce texte, les débats sur la stratégie – autonomie ou alliance – et la composition de la liste s'ouvrent à peine.

³ <https://eelv.fr/le-mouvement/refondation/>

⁴ Julien Fretel, Rémi Lefebvre, « La faiblesse des partis politiques français : retour sur un lieu commun historiographique », in M. Offerlé, H. Rouso (dir.), *La Fabrique interdisciplinaire : histoire et science politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, pp. 149-177.

⁵ Elle a été actée lors des Assises constituantes de Lyon, le 13 novembre 2010.

⁶ Il a été créé pour répondre aux enjeux des supposées nouvelles formes de militantisme, moins partisanisées, plus « à la carte », plus connectées. Il permet de participer à l'élaboration des orientations et des positions du parti mais n'autorise ni à élire ses instances internes, dans lesquelles les coopérateurs n'ont qu'une voix consultative, ni à s'y faire élire, sauf à renoncer à appartenir à toute autre organisation politique.

⁷ Le parti est depuis installé dans des locaux loués à Montreuil.

⁸ Que l'on songe par exemple à *Génération écologie*, créée par Brice Lalonde en 1990 et aujourd'hui repris par Delphine Batho, au *Mouvement écologiste indépendant*, fondé par Antoine Waechter en 1994, à *CAP 21*, créé par Corinne Lepage en 1996, ou plus récemment à l'*Union des démocrates et des écologistes*. Ceci sans compter les tentatives, plus ou moins crédibles, de récupération de l'écologie par des formations politiques dont ce n'est pas la filiation principale, telles France insoumise ou Génération.s.

Il reste néanmoins un objet de sociologie politique heuristique. À condition de rompre avec les analyses les plus réifiantes et normatives des partis politiques – dont les conclusions, basées sur l'évaluation de l'(in)capacité des écologistes à s'inscrire dans le champ politique en subvertissant ses règles de fonctionnement, sont le plus souvent aporétiques – et de tenir à distance l'influence des cadrages « course de petits chevaux »⁹ qui donnent trop de relief aux *leaders* les plus médiatiques et surestiment les effets stratégistes de leur mise en concurrence. Sorte de Phénix politique, le parti vert résiste en effet grâce à un ensemble de ressorts dont l'analyse informe les sociologies de la fabrique partisane, de la semi-professionnalisation politique¹⁰ et des (dés)engagements militants¹¹.

Faire un – rapide – bilan critique des années d'existence du parti, et tracer quelques lignes de réflexion pour le futur proche, nécessite de s'intéresser à l'interaction de ses générations militantes et de ses transformations organisationnelles. Elle éclaire en effet les logiques qui structurent l'institutionnalisation du parti vert (1) et permet de penser, dans le même temps, les dévoiements de l'idéal écologiste et les (ré)ajustements qui pourraient lui redonner corps (2).

La carrière d'une institution paradoxale

Le parti vert est généralement considéré comme un objet partisan inachevé ou une entreprise politique dévoyée. Prendre pour objet d'étude ce que l'on pourrait considérer comme la carrière¹² de l'institution partisane verte semble, dans ce contexte, prometteur. Ceci permet en effet de considérer le parti comme le produit de l'interaction des militants qui le constituent et l'animent, et de saisir dans leurs contextes les évolutions du *design* et du façonnage organisationnels¹³.

Un acte fondateur collusif

Il serait bien périlleux de prétendre accéder au sens unique et univoque de l'acte fondateur du parti par le truchement du dévoilement de la volonté délibérée de ses créateurs. Revenir à son origine permet néanmoins de montrer qu'il doit sa création et son *design* organisationnel à un ensemble de croyances et de contraintes qui tiennent autant à la trajectoire militante de ses fondateurs qu'au contexte politique de l'époque.

Contrairement aux idées reçues et à l'histoire mythifiée que quelques écologistes s'amusent toujours à diffuser, le parti vert n'a pas été créé le 29 janvier 1984 par quelques originaux qui auraient subitement découvert l'utilité de construire un parti politique¹⁴. Son acte de naissance a été signé par les quelques centaines d'écologistes qui s'accordaient sur la nécessité d'en finir avec les groupements électoraux solubles de la décennie précédente – et c'était pour beaucoup un pari délicat, peut-être même douloureux. Pour nombre d'entre eux, ils'agissait de faire fructifier dans l'arène politique nationale le capital militant¹⁵ et la légitimité qu'ils avaient acquis à coup de luttes de

⁹ Erik Neveu, « Des questions "jamais entendues". Crise et renouvellements du journalisme politique à la télévision », *Politix*, vol. 10, n° 37, 1997, pp.25-56.

¹⁰ Elle définit, à notre sens, ceux qui ne maîtrisent pas ou ne sont pas en situation de déployer l'ensemble des savoirs et savoir-faire qui caractérisent le métier politique.

¹¹ Pour une mise en œuvre de ce programme de recherche, nous nous permettons de renvoyer à Vanessa Jérôme, *Militants de l'autrement. Sociologie politique de l'engagement et des carrières militantes chez Les Verts – EELV*, thèse de doctorat de science politique, université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2014.

¹² Everett C. Huges, « Cycles, Turning Points, and Careers » et « Careers », in Everett C. Huges, *Le Regard sociologique. Essais choisis*, textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie, Paris, Éditions de l'EHESS, 1996 et, considérant leur proposition de « politique autrement » comme une forme déviante de faire de la politique, Howard S. Becker, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985.

¹³ Frédéric Sawicki, Johanna Siméant, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, vol. 51, n° 1, 2009, pp.97-125.

¹⁴ Sur la structuration de l'écologie politique dans la période qui précède la création du parti vert, voir Alexis Vrignon, *La Naissance de l'écologie politique en France. Une nébuleuse au cœur des années 68*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017.

¹⁵ Frédérique Matonti, Franck Poupeau, « Le Capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences*

terrain et de candidatures locales. En construisant une entreprise partisane propre, ils se donnaient une chance de défendre des (pro)positions politiques à partir d'un espace autonome dédié à l'écologie et moins concurrentiel que ne l'étaient les partis politiques déjà constitués dans lesquels certains avaient milité et qui n'avaient qu'inégalement valorisé l'atypisme relatif¹⁶ de leurs caractéristiques sociales et de leurs trajectoires.

Classique en apparence – des groupes locaux, un parlement interne, un exécutif, une instance de résolution des conflits – le *design* organisationnel conçu par les pionniers de l'écologie partisane est le fruit de la convergence de leurs croyances, de leurs stratégies¹⁷ et de leurs transactions collusives¹⁸. Intellectuels sensibilisés aux causes environnementales, tiers-mondistes catholiques plus ou moins repentis, anciens engagés dans les luttes sociales et environnementales des années 1970, militants associatifs, mouvementistes ou syndicaux multipositionnés, les fondateurs possédaient des capitaux et des ressources différenciés. Ceux qui bénéficiaient d'un fort ancrage local avaient intérêt à défendre une structuration régionaliste qui leur permettait de rester impliqués, à titre individuel, dans l'ensemble des luttes dans lesquelles ils s'investissaient et qui leur offraient l'opportunité de continuer à acquérir des capitaux militants et d'entretenir leurs réseaux. Les autres, moins dotés en capitaux politiques, devaient se préserver des effets de l'accroissement de la concurrence interne que n'aurait pas manqué de provoquer la nationalisation de la structure partisane. La création d'une organisation de visibilité nationale mais conçue comme un assemblage de marchés politiques locaux¹⁹ régionalisés satisfaisait ainsi l'ensemble des militants.

L'affirmation du principe de subsidiarité, la mise en place de règles de sélection qui font la part belle aux territoires et le pouvoir donné au parlement sur l'exécutif traduisaient, par ailleurs, la vision très critique des écologistes sur la Cinquième République : la jugeant trop jacobine, ils s'accordaient sur la pertinence d'une action politique décentralisée et territorialisée ; la jugeant plus apathique que stable, ils ont préféré les mandats internes courts ; souffrant ou craignant le fait majoritaire, ils ont indexé les rapports de force internes sur des lignes politiques et stratégiques clairement énoncées, et réparties à la proportionnelle des motions. Quant à la complexité des règles de fonctionnement, combinaison des statuts, du règlement intérieur et de la jurisprudence de l'instance de régulation des conflits, elle fait du parti vert une organisation à la fois novatrice, démocratique, mais également, comme se plaisent à le dire certains militants de longue date, « paranoïaque ». Nul doute en effet que ces principes et règles permettaient également de contrôler plus facilement les investitures et l'ascension temporaire – de chacun dans l'appareil, et de prévenir ainsi la formation rapide d'une oligarchie partisane²⁰.

Outsiders mais pas complètement amateurs, les fondateurs ont ainsi créé un parti ajusté à leur perception des contraintes inhérentes aux logiques de démarcation/concurrence propres au champ politique, et à la pluralité de leurs *habitus* militants.

sociales, n° 155, 2004, pp. 5-11.

¹⁶ Guillaume Sainteny, « L'élite verte : atypisme provisoire ou préfiguration d'un nouveau personnel politique ? », *Politix*, vol. 3, n° 9, 1990, pp. 18-36.

¹⁷ Pierre Bourdieu avec Loïc J. D. Wacquant, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Le Seuil, 1992, p. 104.

¹⁸ Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, Presses de la FNSP, (1986), 2009.

¹⁹ Michel Offerlé, *Les Partis politiques*, Paris, PUF, (1987), 2006.

²⁰ Robert Michels, *Les Partis Politiques, Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, Flammarion, 1914.

Vingt-six ans de (més)ententes vertes

Dans les années suivantes, les adhérents ont progressivement structuré le fonctionnement du parti et étoffé leurs propositions. Le nombre de commissions thématiques a régulièrement augmenté²¹ et la participation aux élections a stimulé la fabrique programmatique²². Si le *design* organisationnel a perduré, les principes de fonctionnement originels ont rapidement et continûment été modifiés : réduction quasi immédiate du nombre de porte-parole et des postes exécutifs, abandon du principe de rotation des élus à mi-mandat (« tourniquet »)²³, mise en place progressive de la parité²⁴, élaboration d'une grille de non-cumul des mandats et des fonctions...

Trop fréquentes et complexes pour être décrites ici, ces itérations peuvent être considérées comme autant de tentatives de s'adapter aux règles du champ politique – par nécessité électorale et par mimétisme avec les institutions dans lesquelles les Verts ont commencé à obtenir des élus²⁵ – sans renier les principes fédéraliste, proportionnaliste et paritariste auxquels toutes les générations militantes se sont progressivement attachées. Au-delà des communes représentations et des convergences d'*habitus*, la socialisation partisane a en effet contribué à uniformiser les croyances et les pratiques politiques des entrants, dont les caractéristiques sociales et les trajectoires d'entrée au parti sont, par ailleurs, restées relativement stables²⁶.

Pour autant, le parti vert n'a pas échappé aux formes les plus classiques du fait oligarchique et de la professionnalisation politique²⁷. Passant dans les années 1990 du statut de « nouveau parti » à celui de « partenaire de la gauche plurielle », les Verts ont attiré des militants plus politisés (souvent dans les « orgas » d'extrême-gauche) dont l'appétence pour l'exégèse des textes internes s'est trouvée stimulée par les débats que les diverses participations des Verts à l'exercice du pouvoir suscitaient. S'accordant sur l'essentiel du point de vue idéologique mais divergeant – tant en privé que par médias interposés – sur les concessions à faire pour accorder les règles de démocratie interne au *timing* des élus et aux nécessités stratégistes des alliances politiques, les générations militantes de cette époque ont largement contribué à construire l'image du parti divisé, cacophonique et coupeur de têtes qui a fini par s'imposer.

Aux abords des années 2000, la structuration du parti autant que sa façade institutionnelle²⁸ offraient ainsi de belles possibilités politiques à qui savait reconnaître le parti vert pour ce qu'il est : une institution partisane paradoxale, extrêmement codifiée mais relativement souple, aux régimes de vérités convergents mais pluriels, aux frontières marquées mais poreuses²⁹. Si ces caractéristiques – qui

²¹ Il y en avait douze à la création du parti, qui en compte vingt-trois en 1990. Par inflation continue, EELV en comptera trente en 2018.

²² Karim Fertikh, Mathieu Hauchecorne, Nicolas Bué (dir.), *Les Programmes politiques. Genèses et usages*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.

²³ Inscrit dans les textes en 1986 mais postérieurement aux élections régionales de la même année où les Verts obtiennent leurs premiers élus, il n'a été mis en place qu'aux élections européennes de 1989 avant d'être abandonné.

²⁴ Contrairement à ce qui est souvent proclamé, la parité dans les instances internes ne figure pas « dans l'ADN des écologistes ». Elle est le fruit des combats portés par les militantes féministes du parti, et ne s'est imposée, de manière progressive, qu'à partir des années 1990.

²⁵ En 1986 aux élections régionales ; 1989 aux élections européennes et municipales ; en 1992 aux élections cantonales ; en 1997 aux élections législatives.

²⁶ Pour les détails, nous nous permettons de renvoyer à Vanessa Jérôme,

« Engagement et carrières militantes chez Les Verts-EELV : un éternel recommencement ? », *Ecoren'*, n° 47, 2015, pp. 48-54.

²⁷ Notamment Julien Hirsinger, *Écologistes et parti politique*, mémoire d'IEP, 1992 sur la transformation, dès 1989, de l'organisation verte et des pratiques de l'« élite adhérente » ; Sylvain Brouard, *Partis politiques et politiques publiques dans les gouvernements locaux : l'exemple des groupes et élus écologistes dans les régions métropolitaines*, thèse pour le doctorat de science politique, université Bordeaux IV/IEP, 1999 sur la faible robustesse des idéaux verts en contexte électif ; Willy Pelletier, « Positions sociales des élus et procès d'institutionnalisation des Verts », *Contretemps*, n° 4, 2002, pp. 58-70 sur l'incapacité des verts à résister à l'institutionnalisation lorsqu'elle permet leur promotion sociale.

²⁸ Vanessa Codaccioni, Nicolas Maisetti, Florent Pouponneau, « Les façades institutionnelles : ce que montrent les institutions », *Sociétés contemporaines*, vol. 4, n° 88, 2012, pp. 5-15.

²⁹ Jacques Lagroye, *La Vérité dans l'Église catholique. Contestation et restauration d'un régime d'autorité*, Paris, Belin, 2005 et « L'institution en pratiques », *Revue suisse de science politique*, vol. 8, n° 3-4, 2002, pp. 114-128 ; Delphine Dulong,

sont d'ailleurs celles que vantent les thuriféraires des partis politiques (ouverture à l'investissement et l'élection de « personnalités de la société civile », liberté de conscience, tolérance à la diversité des statuts militants et des rapports au politique...) – permettent l'accueil, l'écologisation et la politisation³⁰ d'individus dont les rapports à l'écologie et au politique sont inégaux et variés, elles font aussi la faiblesse du parti. Il est en effet vulnérable aux stratégies de ceux qui ont les ressources et le sens du placement nécessaires pour prétendre le « réformer » et le mettre au service d'une compétition électorale envisagée sur un mode plus personnel ou plus « tactique ».

C'est donc en partie *par* et *au nom* de son élasticité³¹ et de ses vertus pluralistes et démocratiques que l'entreprise partisane verte a laissé place, dans la première décennie 2000, à de multiples fidélités paradoxales³² ainsi qu'à une forme déniée de présidentialisation. Les modifications des règles internes et des usages, actées en 2003 et 2007, sont significatives de cette évolution : prime de 25% des postes à la motion majoritaire pour la composition de l'exécutif, désignation des membres de ce dernier à la proportionnelle au plus fort reste, allongement de la durée des mandats exécutifs à trois ans, indemnisation des membres de l'exécutif, personnification des décisions et de la communication au profit du secrétariat national... Toutes modifications auxquelles ont contribué les membres d'une oligarchie partisane contentée et classiquement peu sanctionnée pour ses écarts de conduite et de prise de position. Si la création d'un Conseil politique pour associer les parlementaires à la direction est restée symbolique, il faut en effet surtout souligner ici le rôle qu'a joué, dans l'acceptation de ces transformations, la capacité rétributrice qu'offrent les positions électives dans les collectivités territoriales³³ et l'appareil partisan lorsqu'on le tient³⁴. À l'aube de sa transformation en Europe Écologie-Les Verts, à l'automne 2010, le parti vert était ainsi professionnalisé et oligarchisé mais toujours fragile du point de vue électoral.

Les promesses déçues d'EELV

En dehors de l'adjonction au parti d'un réseau coopératif et de la création de quelques nouvelles instances d'observation des pratiques internes (qui ont beaucoup périéclité jusqu'à aujourd'hui), l'avènement d'EELV n'a pas eu de réelles conséquences sur l'équilibre des pouvoirs et les pratiques organisationnelles. Elles sont pourtant devenues, au fil du temps, très complexes et presque illisibles pour le commun des militants³⁵. Fruit de l'activité tactique conflictuelle et coopérative des membres du parti et de ceux du réseau Europe écologie – constitué à l'approche des élections européennes de 2009 par un ensemble d'écologistes non encartés aux Verts proches de Daniel Cohn-Bendit et de Nicolas Hulot –, cette ultime « rénovation » vaut par le pouvoir de normalisation de la confrontation³⁶ entre les divers acteurs engagés. Elle a été décidée et négociée par les dirigeants et les membres les plus initiés du parti, friands d'une démarche qui paraissait, après la crise suscitée par la présidentielle et les

Sociologie des institutions politiques, Paris, La Découverte, 2012.

³⁰ Jacques Lagroye (dir.), *La Politisation*, Paris Belin, 2003.

³¹ « Avant-propos dialogué avec Pierre Bourdieu », in Jacques Maître, *L'autobiographie d'un paranoïaque*, Paris, Economica, 1994, p. X.

³² D'après Yann Raison Du Cleuziou, « Des fidélités paradoxales. Recomposition des appartenances et militantisme institutionnel dans une institution en crise », pp. 267-290 et Delphine Dulong, « Au dedans et en dehors : la subversion en pratiques », pp. 249-26 in Jacques Lagroye, Michel Offerlé (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2010.

³³ Les élections régionales de 2004 ont été particulièrement propices de ce point de vue.

³⁴ Daniel Gaxie, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, vol. 27, n° 1, 1977, pp. 123-154 et « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Revue suisse de science politique*, vol. 11, n° 1, 2005, pp. 157-188.

³⁵ Le fait que les statuts du parti soit à leur quatrième version depuis 2010 et que le règlement intérieur, qui fait à l'heure actuelle soixante-dix-sept pages, ait été amendé pour la dix-neuvième fois en mai dernier en est peut-être la preuve la plus évidente.

³⁶ Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, op. cit., p. 227.

législatives de 2007³⁷, pouvoir tenir autant de promesses de victoires électorales et de visibilité médiatique que la campagne des élections européennes de 2009 n'en avait offertes³⁸. Occasion de (re)défendre des stratégies d'inclusion d'autres organisations ou personnalités écologistes qui n'étaient plus débattues officiellement depuis le milieu des années 1990, elle a été soutenue par une dynamique largement imposée aux militants³⁹ mais au final relativement consensuelle.

Plusieurs facteurs se sont en effet combinés pour rendre possible l'avènement d'EELV : la multiplication des épuisements et des indisciplines partisanes⁴⁰ ; le soutien à l'équipe dirigeante d'un nombre croissant d'élus qui avaient soit confirmé leur ancrage dans les territoires et les collectivités locales et craignaient peu l'élévation du niveau de la compétition interne due à l'arrivée des « non verts », soit s'étaient vu garantir leur rééligibilité en échange de leur soutien ; l'arrivée d'une nouvelle génération de dirigeants et de cadres qui combinaient professionnalisation politique et nouveaux savoir-faire managériaux et communicationnels⁴¹ ; et enfin, les effets du charisme situationnel⁴² dont a pu bénéficier, durant tout le passage des Verts à EELV, la secrétaire nationale. Intervenant peu, pour rassurer les militants sur l'opportunité stratégique de ce rassemblement, minimiser les défections ou jouer de son autorité dans les moments de trop grande visibilité des opposants, elle a constamment fait appel à la mémoire militante pour (re) construire l'image d'un parti vert repoussoir et vanter les victoires électorales qu'une organisation partisane transformée promettait.

Cette ultime « rénovation » du parti a finalement été diversement appréciée. Solution institutionnelle de sortie de crise, elle a porté quelques fruits électoraux et gouvernementaux, avant de décevoir nombre de cadres et de militants. Ils assument aujourd'hui inégalement les effets retard des choix d'une oligarchie partisane dont les stratégies, bien que gagnantes de 2009 à 2012, ont écorné l'idéal de « politique autrement ». Les années qui ont suivi les résultats enthousiasmants des élections européennes de 2009 et régionales de 2010 où EELV s'était enorgueilli d'avoir devancé le Parti socialiste en Île-de-France, ont en effet été plus sombres : les personnalités « castées » par EELV n'ont que rarement joué le jeu de la fidélité partisane, les départs par réflexe scissipariste de nombreux (ex)dirigeants ont ouvert la voie à un bilan relativement décomplexé, l'affaire Baupin a questionné nombre de comportements partisans⁴³... ; toutes critiques auxquelles les échecs électoraux de 2015 et 2017 ont donné du relief. Aussi prompts que d'autres à s'engager dans les rhétoriques de changement post-électorales⁴⁴, les EELV s'approprièrent ainsi à transformer à nouveau l'institution partisane.

³⁷ Le score de Dominique Voynet à l'élection présidentielle (1,57%) et les 3,3% réalisés aux élections législatives de la même année avaient classiquement permis à de nombreux cadres du parti d'en appeler à une « refondation » du parti, voire à sa « disparition ».

³⁸ La liste Europe écologie, emmenée par Daniel Cohn-Bendit, avait obtenu 16,28% et quatorze élus.

³⁹ Aucune des motions d'orientation pour lesquelles ils pouvaient voter ne précisait réellement quel périmètre de rassemblement était escompté et jusqu'où les alliances pouvaient aller. Rien ne laissait en outre prévoir les conséquences de l'élargissement sur la répartition des tâches, des postes et des pouvoirs.

⁴⁰ Amin Allal, Nicolas Bué (dir.), *(In)disciplines partisanes. Comment les partis politiques tiennent leurs militants*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2016.

⁴¹ Voir sur ces points Vanessa Jérôme, « Penser les meetings comme des émissions de télévision : le tournant médiatique d'EELV », communication au congrès de l'Association française de science politique, 2013 et « Collaborateurs d'élu(e)s écologistes à l'Assemblée nationale : une voie toute tracée ? », in S. Michon, W. Beauvallet (dir.), *Dans les entourages des élus. Une sociologie des collaborateurs politiques*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2017, pp. 179-195.

⁴² Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, op. cit., pp. 254-255.

⁴³ Sur ce point, nous nous permettons de renvoyer à Vanessa Jérôme, « Les Verts face à l'affaire Denis Baupin : féminisme, sexisme et loyauté », *The Conversation*, 9 juin 2016, et « Violences sexuelles : une omerta frappe les partis politiques », entretien avec Sylvia Zappi, *Le Monde*, 16 février 2018.

⁴⁴ Rémi Lefebvre, « Après la défaite. Analyse critique de la rénovation au Parti socialiste (2002-2007-2017) », *Fondation Jean Jaurès*, 07 février 2018.

Un idéal écologiste à réajuster?

Accuser la forme organisationnelle partisane plutôt que ses dévoiements serait, dans le cas d'EELV peut-être plus que dans d'autres, une erreur d'interprétation. Conçue à rebours des partis « classiques », son évolution montre en effet qu'alors que des concessions étaient faites aux logiques du champ politique et de la professionnalisation, nombre des influences novatrices de départ ont été conservées. Si les manières d'y tenir ont été inégales au fil du temps, réajuster l'idéal qui les soutient constitue sûrement la manière la plus ajustée d'envisager l'avenir dans ce moment de latence organisationnelle et d'invitation à l'*aggiornamento*.

(Ré)équilibrer les effets de l'*habitus* minoritaire

Depuis sa fondation, le parti vert est constitué de militants qui partagent un ensemble de caractéristiques sociales – que l'on peut rapidement décrire : classes moyennes, familles mieux dotées en capitaux culturels qu'économiques, ascension sociale par les titres scolaires, professions intellectuelles ou exercées dans le secteur public – et de pratiques distinctives : habitat collectif, alimentation biologique, modes de transport « doux », multipositionnement militant... Ils partagent également, et là est sûrement l'essentiel, des formes de socialisations ascétiques qui prédisposent à l'empathie avec les minorités en lutte et la radicalité politique. Congruentes avec les rudesses auxquelles expose la socialisation partisane verte – celle-ci commande d'écologiser ses croyances et ses pratiques sans nécessairement offrir tout le soutien et l'accompagnement que les entrants souhaiteraient – ces socialisations soutiennent la restructuration de l'*habitus* militant sur un mode minoritaire⁴⁵.

Produit et opérateur des investissements et des pratiques adaptés à l'institution partisane verte et à sa représentation légitime dans le champ politique, cet *habitus* minoritaire soutient pour une part l'engagement des militants : sous son influence, les Verts, natifs ou convertis à l'écologie et inégalement politisés, forment un collectif résistant à toutes les formes de stigmatisation⁴⁶ auxquelles expose l'appartenance au parti et que cet *habitus* permet justement de transformer en fierté. Il joue également un rôle structurant dans les (dés)accords militants : si le partage par tous les Verts de cet *habitus* minoritaire fait indéniablement « tenir ensemble » le collectif qu'ils forment dans certaines conditions, il structure, dans d'autres, leurs divisions et leurs scissions. Ciment du collectif autant que frein à son uniformisation, l'*habitus* minoritaire caractéristique des Verts est diversement apprécié en fonction du soutien qu'il apporte à un façonnage organisationnel centré sur le travail d'écologisation de soi et de la société, et de la croyance, inégalement partagée, que la compétition politique requiert des partis disciplinés⁴⁷. La constitution et la permanence de l'*habitus* partisan vert contribuent ainsi sûrement à fonder, au-delà des époques et des contextes politiques, le destin plus ou moins (mal)heureux du parti.

Réajuster les devenir de l'*habitus* partisan vert pour qu'il produise ses effets sans obérer le développement du parti, va sûrement de pair avec un retour à l'idéal écologiste, quand bien même celui-ci consisterait dans un rapport au monde et au militantisme enchanté qui n'a jamais réellement existé. L'idéal vert peut en effet être envisagé de bien des manières, et son ré-avènement nécessite sans conteste de poursuivre deux objectifs : reconstruire les conditions du bonheur militant et

⁴⁵ Elle s'entend comme le fruit d'une multiplicité d'expériences, d'interactions, d'assignations sociales qui fondent la conviction d'être minoritaire et de devoir agir en minoritaire, et peu importe que cette conviction s'appuie ou non sur des éléments objectifs qui constitueraient une « condition minoritaire » puisque l'essentiel ici est de tenir compte des subjectivations spécifiques auxquelles l'expérience sociale de l'assignation minorisante peut donner lieu. D'après Adrien Chassain, « Approches expérientielles du fait minoritaire », *Tracés*, n° 30, 2016, pp. 7-26.

⁴⁶ Erwin Goffman, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit, (1963), 1975.

⁴⁷ Pour une déconstruction de cette vision, voir Olivier Grojean, « (In) disciplines partisanes et légitimation. Retour sur les relations entre individus et institutions », in Amin Allal, Nicolas Bué (dir.), *(In)disciplines partisanes. Comment les partis politiques tiennent leurs militants*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2016, pp. 263-281.

proposer des formes de conflictualité politique qui servent la quête radicale et résolue des manières écologistes de faire de la politique et de contribuer à l'écologisation de la société.

Reconstruire le bonheur militant

Le bonheur militant, ce « sentiment d'intense satisfaction [qu']apporte l'appartenance à une institution, lorsque celle-ci permet [aux individus] d'agir comme ils désirent agir, ou – mieux – d'être ce qu'ils veulent être⁴⁸ » peut revenir. Avec la fin des castings de candidats auquel le parti vert a procédé ces dernières années, car aussi emblématique soit-elle, une « personnalité » ne représente souvent qu'elle-même si elle ne sait pas collectiviser les savoirs, les ressources, les combats et surtout les victoires. Avec le rééquilibrage des pouvoirs et des instances, qu'une présidentialisation déniée a abîmés, et qui n'a plus lieu d'être à l'heure où la revivification du projet passe à nouveau par les militants du quotidien et l'écologie des territoires. Avec la revalorisation des formes les plus collectives, les plus humbles, les plus coûteuses peut-être, de rapport au militantisme, qui, puisant leur force dans les trajectoires chahutées par l'Histoire et la volonté de préférer le risque pour soi s'il préserve l'Autre, permettent de combattre la fatigue militante, le *turnover* et les déconvenues du yoyo électoral et des échecs d'investiture. Avec la réappropriation par les militants d'une fabrique programmatique largement concédée aux élus, aux candidats aux primaires présidentielles et à leurs entourages. Avec, enfin, la redynamisation du lien avec les acteurs individuels et collectifs qui constituent le milieu partisan⁴⁹ vert et au contact duquel le collectif militant revivifie ses propositions et ses pratiques. Cette dernière tâche ne devrait pas être la plus difficile à accomplir tant la multipositionnalité des adhérents verts est patente.

Assumer les conflictualités prometteuses

Quant aux formes de conflictualités politiques qu'il conviendrait d'assumer pour mettre en œuvre l'aussi urgent que complexe projet de transformation écologique de la société, il faut croire qu'elles peuvent encore être accessibles aux écologistes dont la culture démocratique paie depuis longtemps les prix du débat contradictoire, de la gouvernance à la proportionnelle, des majorités à 60% des voix en interne et des minorités dans les majorités auxquelles leurs élus sont abonnés.

Oser ainsi faire le triple pari, certes contre-intuitif à l'ère macroniste, de se requerré sur le fond, à partir d'un *corpus* renouvelé de théories et d'idées, et de rompre avec une certaine éthique de la survie à n'importe quel prix – qui soutient mieux, en politique, les carrières individuelles que les causes – pour revenir à une forme de morale de l'honneur et de la solidarité⁵⁰, serait peut-être l'une des meilleures manières, pour les Verts, de rendre leurs conflictualités fécondes. Du moins s'il s'agit, *in fine*, de tenter une nouvelle (et dernière ?) fois de repolitiser l'écologie devenue *mainstream*, de renouer avec les bénéfiques que procurent les (prises de) positions à l'avant-garde, et de trouver le meilleur moyen de convaincre électeurs volatils et abstentionnistes, ex-militants et à-quoi-bonistes, citoyens avertis en écologie ou à déniaiser, de donner voix au chapitre aux écologistes.

Faire l'économie de ce retour à l'idéal, ou autrement dit, se contenter, comme c'est déjà peut-être le cas pour les prochaines élections européennes, de se demander *avec qui* faire alliance et non *au nom de quoi*, serait suicidaire. Les recompositions partisans en cours et l'irréductible division historique des adhérents Verts entre

⁴⁸ Jacques Lagroye, Johanna Siméant, « Gouvernement des humains et légitimation des institutions », in Jack Hayward, Pierre Favre, Yves Schemel (dir.), *Être gouverné. Études en l'honneur de Jean Leca*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, pp. 53-71.

⁴⁹ Frédéric Sawicki, *Les Réseaux du Parti socialiste. Sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997.

⁵⁰ Jean-Michel Chaumont, *Survivre à tout prix. Essai sur l'honneur, la résistance et le salut de nos âmes*, Paris, La Découverte, 2017.

sympathisants de la social-démocratie, proches de la « gauche de la gauche » et défenseurs de l'autonomie menaceraient en effet d'autant plus leur avenir. Un avenir qui est aussi le nôtre, si l'on considère que, de leur succès, dépend l'urgente transformation écologique de la société.